



## Urbanisme

# Une place, en cœur de ville

**La piazzetta est le nom donné à la place des commerçants, de la boulangerie au tabac en passant par le supermarché. Comme annoncé le mois dernier, la Municipalité a pris la décision, après en avoir informé les commerçants lors d'un entretien individuel en Mairie, de rendre intégralement piéton cet espace.**

**Focus sur les explications de la nécessité de cette mesure et sur les aménagements prévus.**

### Pourquoi cette décision ?

En mai 2017, la Ville a autorisé l'Établissement Public d'Aménagement (EPA-FRANCE) à procéder aux travaux de réhabilitation du centre-ville de Bailly-Romainvilliers. Le chantier prévoyait une réhabilitation de la piazzetta avec la réduction du nombre de véhicules sur cet espace par la création de seulement 8 places, dont deux places handicapées, et la suppression des stationnements devant le Carrefour market. Ces travaux étaient prévus au printemps 2018. Néanmoins, alertés par des dégâts des eaux dans le parking situé sous la piazzetta, la Municipalité a, conjointement avec les services d'EPAFRANCE, demandé une expertise de la dalle.

Ce rapport n'encourage plus la circulation de véhicules, légers ou lourds, sur la dalle, qui a plus de 25 ans. Nous avons l'exemple probant à Ferrières-en-Brie où une dalle de seulement deux ans s'est effondrée occasionnant le relogement

de 83 familles.

En conséquence, la Ville a pris la décision de rendre la piazzetta intégralement piétonne et de saisir cette opportunité pour en faire un véritable lieu de vie, chaleureux et convivial.

### Où seront situées les places pour personnes à mobilité réduite (PMR) ?

Le chantier du centre-ville a créé 6 places pour les personnes en situation de handicap, plus que ce que la loi nous imposait. Le stationnement de la place PMR prévu au départ sur la piazzetta est désormais positionné sur le parking de la place, en face de l'entrée de la piazzetta, à côté du cheminement piéton afin d'assurer la sécurité de tous. Si besoin, une seconde place pourra être créée.

En outre, il convient de rappeler que l'opération Centre-ville a créé 96 nouvelles places boulevard des Sports et



Une place handicapée

8 places supplémentaires sur le parking de la place de l'Europe. Par ailleurs, 146 places supplémentaires seront situées dans les deux parkings en sous-sol des nouveaux bâtiments. Elles seront réservées aux occupants de ces résidences ainsi qu'aux salariés des commerces et au personnel de la nouvelle école de danse. Devant le salon de coiffure Saint-Algue, 4 places avec des bornes « arrêt-minute » sont prévues.



Barrière fleurie

En complément, la zone bleue va être étendue au boulevard des Sports jusqu'au rond-point du gymnase.

Ainsi, ces places proches des commerces et sur la place de l'Europe seront réservées en journée aux clients des commerces.

Afin de veiller au respect de cette nécessité, la mairie travaille actuellement au renforcement du passage de la police municipale du lundi au dimanche.

Enfin les salariés des commerces ont la possibilité de stationner leur véhicule dans le parking souterrain de la place (30 places sont encore disponibles).



### Pourquoi un parking de stationnement devant l'auto-école n'a pas été créé ?

Une étude a été diligentée à la demande de la municipalité et n'a pas donné de suites concluantes. Les conditions de sécurité ne sont pas réunies notamment à cause du tournant qui ne permet pas d'utiliser cet emplacement pour créer des places supplémentaires.

### Quels sont les aménagements prévus ?

**Des terrasses en dallage vont être réalisées devant toutes les boutiques de la piazzetta afin de permettre aux commerçants d'exploiter cet espace extérieur pour y proposer un café, y lire le journal, y exposer plantes et fleurs ou y installer une rôtisserie...**

Le cheminement sera matérialisé par un enrobé beige clair conforme à celui utilisé sur les nouveaux trottoirs du bourg ainsi que le parvis de l'école des Coloriades.

Un abri caddie sera créé en concertation avec Carrefour market.

Parallèlement, 8 emplacements de 4 vélos sont prévus. En fonction de l'usage, il sera possible d'en ajouter. La Ville étudie l'installation de **deux points d'attache pour les chiens**.

La végétation prendra aussi toute sa place pour offrir une piazzetta aérée et verte par la plantation de 5 magnolias et celle d'un arbre plus remarquable, situé au cœur de l'espace public, qui devrait être un chêne écarlate d'Amérique du Nord.

En outre, des bacs à fleur et des massifs seront disséminés sur la placette.

### Quelles animations pourraient être proposées ?

Les commerçants de Bailly pourront y programmer différents événements, que la commune est prête à accompagner.

Lors des fêtes de Noël, un sapin sera positionné au centre de la piazzetta et des animations pourront être organisées.

La municipalité étudiera avec intérêt les idées d'animations proposées, comme la Fête du Pain ou un marché de Noël...

Une meilleure signalisation des commerçants à partir de la RD406 est également à l'étude. ❖



Magnolia grandiflora



Chêne écarlate d'Amérique du Nord



Massifs fleuris

**Quand seront effectués les travaux et pour combien de temps ?**

**Les travaux sont prévus pour l'été 2019.**